



Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Subventions destinées aux organismes à caractère social – Personnes en situation de handicap

Tandis que le Comité européen des droits sociaux condamne la France pour avoir violé plusieurs articles de la Charte sociale européenne, au regard des droits des personnes handicapées et avec un budget passé au forceps du 49-3 qui annonce des prélèvements sur les plus modestes toujours plus importants, notamment à travers la CSG qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis sa création en 1990, et va passer d'un taux de 9,2 à 10,6 et où la taxe sur les complémentaires et mutuelles va augmenter de 2,5 %, **l'implication des collectivités est toujours plus décisive** pour éviter que les discriminations, notamment celles liées aux situations de handicap, ne rendent ces publics à besoins spécifiques encore plus vulnérables.

Dans ce même contexte, où six entreprises du CAC 40, parmi lesquelles Arcelor, LVMH et Orange, ont versé près de 6 Milliards de dividendes à leurs actionnaires en 1 mois et où les collectivités sont particulièrement sous tension, à Lille, malgré ces contraintes, nous continuons d'agir pour **l'égalité des droits et une citoyenneté pleine et entière** pour toutes et tous.

La délibération qui vous est proposée s'inscrit, dans cette logique et dans **le soutien aux associations** qui ne s'est démenti malgré des conditions parfois chaotiques, notamment, pendant la pandémie et au sortir du confinement.

Deux axes principaux, dans cette délibération, pour financer à la fois **les actions propres d'initiative associative** et pour **préparer le 5ème Printemps de l'Accessibilité** qui ne peut attendre sous peine de ne pas reflourir.

Quelques rappels sur ce *Printemps* : il traduit l'attention que nous portons à **l'inclusion des personnes en situation de handicap** et notre préoccupation constante de **valoriser les compétences des publics et des associations**.

Les différents partenaires peuvent, ainsi, présenter leurs structures, les outils favorisant l'inclusion, ils animent des temps de sensibilisation, de démonstrations sportives culturelles et festives, proposent des visites guidées, des ateliers, des expériences sensorielles, des expositions accessibles, des journées portes ouvertes... et bien d'autres activités.

Chaque évènement doit concerner au moins une association, un service municipal et un établissement de la commune et se doit d'être **gratuit**.

Cet évènement rayonne auprès de **toutes les tranches d'âge et dans tous les quartiers** de la Ville et a permis des interactions débouchant sur des actions durables au-delà du Printemps avec des partenariats multiples, associant parfois des situations de handicap de natures différentes.

Sa concrétisation est une émanation de la **Commission d'accessibilité communale**, la commission Lille Ouverte à Tous.

En adoptant cette délibération, c'est donc le travail réalisé avec l'ensemble des partenaires qui la compose que vous pourrez encourager, ce soir, ainsi que l'activité propre des associations concernées.





Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire -

Accès aux vacances et loisirs

**Les élu.e.s
communistes
de Lille**



Intervention sur la motion concernant les tarifs solidaires du stationnement

Les communistes voteront contre cette motion, étant **constants dans notre position** sur le sujet lors des délibérations qui ont traités à ce sujet en 2022, contre l'extension du stationnement payant dans les quartiers de la ville.

Nous préconisons le **stationnement gratuit**, purement et simplement, pour toutes les Lilloises et tous les Lillois.

Défendons ainsi à la fois **le pouvoir d'achat des familles et la facilité de déplacement** dans notre ville.

